

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif Budget Principal (94000)

Compte	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif 2023	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	548 320,94 €	616 259,60 €	257 576,88 €	370 262,81 €
Résultat de l'exercice		67 938,66 €		112 685,93 €
Résultats 2022 reportés		82 890,25 €	6 294,88 €	
Résultat de clôture 2023		150 828,91 €		106 391,05 €
	257 219,96 €			

BUDGET LOTISSEMENT

Compte administratif Budget annexe lot La Mée (94002)

Compte	Fonctionnement		Investissement	
Compte Administratif 2023	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	980,00 €	396,04 €	396,00 €	4 987,00 €
Résultat de l'exercice	583,96 €			4 591,00 €
Résultats 2022 reportés		21 656,14 €	4 591,00 €	0,00 €
Résultat de clôture 2023		21 072,18 €		0,00 €
	21 072,18 €			

2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Il convient de fixer les taux d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ceux de 2023 sont maintenus à l'identique. A savoir :

- Taux taxe d'habitation : 19,19 %
- Taux taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,17 %
- Taux taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,91 %

3 - BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	735 137.91 €	735 137.91 €
Section d'investissement	615 189.51 €	615 189.51 €

BUDGET LOTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	72 113.00 €	93 185.18€
Section d'investissement	72 108.00€	72 108.00 €

4 - LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL 19 RUE DE BRETAGNE APT A.

Le locataire du logement du 19 rue de Bretagne APT A, à libéré le logement au 31 décembre 2023.

Le montant du Loyer est de à 405.71€ et sera révisé automatiquement chaque année, en juillet, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre de l'année précédente,

Le montant des charges est de 70€ par mois et sera révisé chaque année en juillet en fonction de la consommation et des frais réels engagés, son montant pourra, si besoin, être modifié et un complément ou avoir pourra être réalisé,

6 -LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL 19 RUE DE BRETAGNE APT B.

Le logement du 19 rue de Bretagne APT B a été libéré le logement courant 2023.

Le montant du Loyer est de 372.65€ et sera révisé automatiquement chaque année, en juillet, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre de l'année précédente,

Le montant des charges provisionnées est de 70€ par mois et sera révisé chaque année en juillet en fonction de la consommation et des frais réels engagés, son montant pourra, si besoin, être modifié et un complément ou avoir pourra être réalisé,

Pour rappel, les logements sont conventionnés (convention n°53/3/10/10-1998/78-198/2852).

Un mois de dépôt de garantie sera demandé à la signature du bail qui sera établi par Maître AUBIN, notaire à CRAON,

7 – TERRE DE JEUX

Le 29 mai 2024 : passage de la flamme olympique en Mayenne

Dates à retenir :

- Jeudi 23 mai 2024 à 20h30 : conseil municipal
- Dimanche 9 juin 2024 : élections européennes
- Jeudi 27 juin 2024 à 20h30 : conseil municipal